

La Charte Éducative de Confiance

Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants. Mais l'école participe également activement à cette éducation. C'est pourquoi, dans notre école Pierre Monnereau de ST MARTIN DES NOYERS nous souhaitons qu'elle repose sur la **collaboration confiante** de l'équipe éducative, des familles et des élèves. Cela nécessite des attitudes, des comportements, des responsabilités qui vont être définis dans ce document que nous nommerons "La Charte Educative de Confiance".

1. Identité de l'école

L'école...	La famille...	L'élève...
<ul style="list-style-type: none"> - précise son identité catholique (proposition d'éveil à la foi, de catéchèse...) - s'engage à instruire les élèves dans le respect des programmes nationaux - permet à chacun (parents, bénévoles,...) de participer à la vie de l'établissement (associations, activités scolaires, catéchèse,...) 	<ul style="list-style-type: none"> - accepte et respecte l'identité catholique de l'école et le respect des programmes nationaux 	

2. Confiance réciproque

L'école...	La famille...	L'élève...
<ul style="list-style-type: none"> - est ouverte à tous et respecte les diversités. - fait confiance aux familles et à la responsabilité éducative des parents. - privilégie le dialogue et l'échange avec les enfants et leurs parents. 	<ul style="list-style-type: none"> - respecte toutes les familles. - fait confiance à l'école, à son personnel (enseignants, ASEM, AVS) et à ses bénévoles (catéchistes, membres des associations,...) - privilégie le dialogue et l'échange 	<ul style="list-style-type: none"> - respecte les différences - comprend et respecte les règles données par mes parents et les enseignants pour bien grandir - privilégie le dialogue, l'échange

3. Vie d'école

L'école...	La famille...	L'élève...
<ul style="list-style-type: none"> - présente le règlement intérieur - explique les associations APEL et OGEC 	<ul style="list-style-type: none"> - met tout en œuvre pour que ses enfants respectent les règles de vie commune. - s'engage à prendre connaissance et à répondre aux sollicitations de l'école et des associations. 	<ul style="list-style-type: none"> - s'engage à respecter tous les règlements de l'école.

4. Communication-Information

L'école...	La famille...	L'élève...
<ul style="list-style-type: none"> - informe régulièrement les familles de la vie de l'établissement, des projets auxquels enfants et familles sont invités à participer. - communique avec la famille aussi souvent que nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - prend connaissance de toutes les informations envoyées par l'école et les partage avec ses enfants. - prend contact avec l'école aussi souvent que nécessaire 	<ul style="list-style-type: none"> - montre le courrier envoyé par l'école - partage avec ses parents les informations envoyées par l'école - s'il a un problème (compréhension scolaire, relations conflictuelles,..), il en parle aux adultes (enseignants/parents)

5. Suivi Scolaire

L'école...	La famille...	L'élève...
<ul style="list-style-type: none"> - informe le plus régulièrement possible sur le déroulement de la scolarité de chaque élève - accompagne chaque élève dans son parcours et propose des aides 	<ul style="list-style-type: none"> - s'engage à suivre la scolarité de ses enfants - aide ses enfants dans les leçons à la maison - est attentive aux propositions des enseignants 	<ul style="list-style-type: none"> - s'investit dans son travail à l'école comme à la maison - ose demander de l'aide -